

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Le Conseil Général des Alpes Maritimes n'oublie pas Alzheimer

- Politique -



Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2007

Nice Premium



La clinique « Les Sources » bénéficie d'un agrément de l'Etat, spécifique à la maladie d'Alzheimer. En effet, grâce aux « consultations-mémoire » dont elle dispose, l'accès à un diagnostic de qualité est structuré. Ces consultations, qui ont été mises en place à l'issue du premier plan national Alzheimer en 2002, permettent d'évaluer la mémoire, de dépister les troubles cognitifs rencontrés dans la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Dans les Alpes-Maritimes, 15 800 personnes de plus de 75 ans seraient atteintes par la maladie.

Face à la gravité de cette pathologie Christian Estrosi a souhaité que le Conseil général des Alpes-Maritimes s'implique dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer : propositions au niveau du schéma gérontologique et soutien au projet de création par le Centre Hospitalier Universitaire de Nice, d'un institut spécialisé à Nice, l'institut « Claude Pompidou ».

En accord avec le plan national Alzheimer, qui sera adossé à des ressources nouvelles apportées par la franchise médicale, le Conseil général des Alpes-Maritimes s'engage sur trois objectifs :

- ▶ favoriser le dépistage et l'épidémiologie de la maladie d'Alzheimer,
- ▶ améliorer la prise en charge des patients, à domicile et en établissement, et soutenir les familles,
- ▶ développer la recherche.

Le Conseil général va créer, dans le cadre de l'Observatoire départemental des personnes âgées, une commission Alzheimer en lien avec la commission nationale « Ménard » - installée le 3 septembre par le président de la République - chargée de mener une réflexion active avec l'ensemble des partenaires du schéma gérontologique mais également de préparer des projets spécifiques.